

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
Haute - Vienne

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN LIGOURE

Nombres de membres :

Afférents au conseil	En exercice	Présents	Procurations
15	15	9	4

Séance ordinaire du 27 février 2021

Date de la convocation :  
23 février 2021

L'an deux mille vingt et un et le vingt-sept février à dix heures  
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué,  
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de  
ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier MARCELLAUD

Date d'affichage :  
23 février 2021

Présents : Mesdames CHEYRONNAUD et BOUILHAGUET  
Messieurs MARCELLAUD, FENET, DE JESUS, LEBRAUD, COIFFE, VIGNAUD et  
REYROLLE

Procurations : de B. THORREE à D. MARCELLAUD, de G. DECONCHAT à N. DE JESUS,  
de L. FAUCHER à C. CHEYRONNAUD et de F. PIDEILL à JP. FENET

Objet de la délibération :  
Remboursement frais Mme RIGAL

Monsieur le Maire indique au Conseil que désormais le magasin Carrefour où l'employée communale fait les courses pour la cantine, n'accepte plus la vente à terme avec un bon de commande. Nous avons donc créé un compte Pro avec Carrefour qui doit nous envoyer une carte pour le paiement en caisse. Il s'avère que vendredi 19 février 2021 on n'avait pas encore reçu cette carte et que Mme RIGAL a dû avancer la somme demandée pour les courses de la rentrée du 22 février.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le remboursement des frais engagés par Madame RIGAL Sylvette pour un montant de 154.17€

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme en mairie le 3 mars 2021.

Le Maire,  
Didier MARCELLAUD

